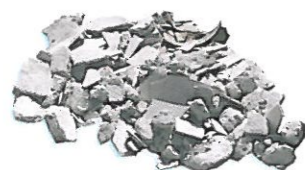


## → Quels sont les déchets acceptés?

### Bennes

- métaux
- gravats
- déchets végétaux
- bois
- cartons
- tout venant



### Containers

- verre
- journaux et magazines
- emballages
- huiles de vidange
- textiles

### Autres déchets

- pneus véhicules légers déjantés

### Déchets refusés,

- ordures ménagères
- boues de stations d'épuration
- déchets de centres médicaux ou d'activités de soins
- produits radioactifs
- déchets anatomiques ou infectieux, cadavres d'animaux
- carburants liquides
- pneus poids lourds ou agricoles
- pneus jantés
- moteurs tous véhicules
- amiante et déchets amiantés
- explosifs

### Local DEEE

Déchets d'Équipements  
Électriques et Électroniques

- lampes

[seuls le gros électroménager, les écrans et petits appareils en mélange des particuliers sont acceptés]

### Local DDM

Déchets Dangereux des Ménages

- piles, batteries
- consommables informatiques
- solvants
- peintures et vernis
- colles et graisses
- acides bases
- aérosols toxiques
- produits phytosanitaires
- bidons
- huiles minérales
- chlorates, nitrates
- radiographies
- produits non identifiés

### quelles solutions ?

■ la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne  
[www.cm-essonne.fr](http://www.cm-essonne.fr)

Informations réglementaires, noms des entreprises et des autres déchèteries du département acceptant les déchets des professionnels.

■ la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne  
[www.bourse-des-dechets.fr](http://www.bourse-des-dechets.fr)  
Annonces sur les échanges de déchets industriels, certains pouvant devenir des matières premières pour d'autres entreprises.

■ la Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France  
[www.ile-de-france.chambagri.fr](http://www.ile-de-france.chambagri.fr)

■ la Fédération Française du Bâtiment  
[www.dechets-chantiers.fibatiment.fr](http://www.dechets-chantiers.fibatiment.fr)  
Catalogue des structures d'accueil des déchets de chantier.

■ l'Agence de l'Eau Seine Normandie  
[www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)  
Aides au fonctionnement et à l'investissement en matière de gestion et traitement des déchets industriels toxiques.

■ la DRIRE de l'Essonne pour les déchets d'amiante

■ la DDASS de l'Essonne pour les déchets médicaux à risque infectieux

■ les casses automobiles agréées

→ Le SIREDOM, Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères, regroupe 127 communes et couvre les 2/3 de l'Essonne, soit près de 730 000 habitants.

Ses missions :

- Traiter et valoriser les déchets ménagers et assimilés : recyclage, compostage, production d'énergie...
- Aider les collectivités du syndicat à mettre en place la collecte sélective et les accompagner pour en assurer le suivi.
- Promouvoir la prévention et la réduction des déchets, accompagner les collectivités dans la mise en place d'opérations de prévention.
- Produire des outils d'information et de communication, sensibiliser le grand public et les scolaires.

Le SIREDOM mène l'ensemble de ses actions dans le souci permanent de répondre aux objectifs fixés par le GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT : augmenter les taux de valorisation des déchets et réduire la quantité de déchets produits de 7% par habitant pour 2015.

### SIREDOM

5 rue Gustave Eiffel  
91420 MORANGIS

Pour plus d'informations

▶ N° Indigo 0 820 62 91 91 0,12 € TTC / MIN

[www.siredom.com](http://www.siredom.com)

Essonne  
LE CONSEIL GÉNÉRAL

SIREDOM

### CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'ESSONNE

322 square des Champs Élysées  
BP 225 91007 Evry  
Tél. 01 69 47 54 28

### CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'ESSONNE

2 cours Monseigneur Romero  
91004 Evry Cedex  
Tél. 01 60 79 91 91

### CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE D'ILE-DE-FRANCE

2 avenue Jeanne d'Arc  
78153 Le Chesnay  
Tél. 01 39 23 42 00



Entreprises artisanales, commerciales, agricoles, très petites entreprises

## Guide pratique des déchèteries

Edition 2011



SIREDOM

Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères



## Le Réseau des Déchèteries du SIREDOM



→ 10 équipements ouverts aux professionnels

### Une solution pour vos déchets

La loi du 15 juillet 1975 précise que les entreprises artisanales, commerciales, agricoles et les très petites entreprises sont responsables de l'élimination des déchets engendrés par leurs activités. Le SIREDOM, Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères s'est associé aux Chambres consulaires pour proposer des solutions adaptées en développant un réseau de déchèteries.

L'accès est réservé aux :

- Artisans, commerçants, agriculteurs, très petites entreprises
- Collectivités, équipements publics et associations
- Particuliers

## → Horaires d'ouverture des déchèteries du réseau

Actuellement, ces 10 déchèteries sont habilitées à recevoir les déchets des entreprises artisanales, commerciales, agricoles et très petites entreprises.

### ■ Athis-Mons

01 60 48 28 16  
37 quai de l'Industrie

Du lundi au samedi  
**9h-12h et 13h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**

Fermeture : mardi et jeudi

### ■ Ballancourt-sur-Essonne

01 69 23 34 63  
Lieu-dit la Vallée

Du lundi au samedi  
**9h-12h et 13h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**

### ■ Corbeil-Essonnes

01 60 88 91 63  
14 rue Emile Zola

Du lundi au samedi  
**9h-12h et 13h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**

### ■ Etampes

01 64 94 79 81  
15-17 rue de la Butte de Cordières

Du lundi au samedi  
**9h-12h et 13h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**

Fermeture : jeudi

### ■ Lardy

01 60 82 78 63  
Rue Jacques Cartier

Du lundi au samedi  
**9h-12h15 et 14h-18h**  
Jours fériés  
**9h-12h15**

Fermeture : mardi, jeudi et dimanche

### ■ Milly-la-Forêt

01 64 98 94 66  
Zi Le Chêne

Du lundi au samedi  
**9h-12h et 13h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**

### ■ Morangis

01 69 09 57 18  
Voie du Cheminet

Du lundi au samedi  
**9h-12h et 13h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**

### ■ Sainte-Geneviève-des-Bois

01 60 16 60 67  
13 rue Paul Langevin

Du lundi au samedi  
**9h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**

### ■ Vert-le-Grand

01 64 56 99 24  
Route de Braxeux

Du lundi au samedi  
**9h-12h et 13h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**

### ■ Vigneux-sur-Seine

01 69 40 55 12  
Chemin Port Courcel

Du lundi au samedi  
**9h-18h**  
Dimanche et jours fériés  
**9h-12h**

### Horaires d'hiver

du 15/10 au 31/03

Les déchèteries ferment à 17h.  
Fermeture les 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai.

### A savoir

La carte vous donne accès à l'ensemble des déchèteries ci-dessus. Pour effectuer vos dépôts, préférez les jours de la semaine au week-end, jours de forte affluence dans les déchèteries.

## → Quelles modalités de paiement ?

**Entreprises artisanales, commerciales, agricoles et petites entreprises industrielles**, vous générez plus de déchets que les ménages. C'est pourquoi, le SIREDOM, en charge de la gestion des déchets des habitants a instauré le paiement d'une redevance pour le traitement de vos déchets calculée en fonction des quantités déposées. Ainsi vous bénéficiez des services et des prestations du Réseau déchèteries.

### → Contrôle d'accès

Pour accéder aux déchèteries, vous devez **impérativement** détenir une carte d'accès pour professionnel (de couleur jaune). Chaque déchète équipée d'un système de gestion informatisé qui permet de vous identifier et de relever le poids et la nature des différents déchets déposés. To ces informations, centralisées par le SIREDOM, servent au calcul de du montant de la facture qui vous est envoyée.

Le réseau de déchèteries est soumis à un **règlement intérieur** fixant l'ensemble des conditions d'accès, circulation et d'utilisation des équipements ainsi que le rôle des agents d'accueil. L'accès au réseau implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement et son appli

### → Modalités de règlement

Par paiement en numéraire effectué directement à la Trésorerie de Juvisy-sur-Orge. Par mandat postal ou chèque bancaire adressé au comptable chargé du recouvrement. Aucun paiement n'est accepté s

### → Comment obtenir votre carte ?

Elles sont à retirer auprès de la **Chambre Consulaire** dont vous dépendez :

- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne
- Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne
- Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France

carte d'accès aux déchèteries



Entreprises artisanales, commerciales, agricoles, très petites entreprises

La car  
remise  
sur sir  
accom  
RIB av  
de pré  
→ Vou  
dema  
cartes  
entrep